

HOMMAGE A GASTON MONNERVILLE

« L'esclavage a-t-il vraiment été aboli ? »

Les « déclarons (...) être meubles, et comme tels entrer dans la Communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre les co-héritiers, sans préciput et droit d'aînesse, n'être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager (...) ni au retranchement des 4 quints, en cas de disposition à cause de mort et testamentaire ».

Monsieur le Bâtonnier, Mesdames et Messieurs, Mes Chers Confrères,

Comme notre Droit des Biens mobiliers a changé...

1848. La France abolit l'esclavage.

Et cela non sans sacrifices, car elle se prive d'une source presque intarissable de prospérité...

Les villes comme Bordeaux, La Rochelle ou Nantes enrichies exclusivement grâce à la traite des Noirs,

Des fortunes bâties dans les plantations sucrières des Antilles, travaillées par des esclaves

Un troc de bétail au prix du travail, encore du travail, jusqu'à épuisement de leurs forces, afin de produire toujours plus et plus encore.

1848. La France célèbre bruyamment l'événement, fière d'affirmer une nouvelle fois la grandeur d'âme de « la patrie des droits de l'homme ».

La même France qui un demi-siècle auparavant, avait pourtant déjà aboli...

Mais Napoléon, soucieux de freiner le progrès humaniste, avait alors envoyé aux Antilles une armée afin d'écraser dans le sang les Noirs.

Leur seul tort était d'avoir cru que la Révolution en avait fait des hommes libres et égaux...

1848. La France interdit l'achat, la vente, la location de ces « outils animés » qu'étaient les esclaves.

C'était il y a 160 ans.

L'enfant de la civilisation a mûri.

Aujourd'hui, il loue, proclame, défend la liberté.

Mais il en reste le maître,

Car celui qui a aboli est celui-là même qui a proclamé,

Confirmant ainsi son droit de disposer de ces individus comme de véritables objets.

1848. Les victimes de la proclamation de l'esclavage ont eu le privilège d'être assujetties une seconde fois... à son abolition...

C'était il y a 160 ans.

1959. Gaston MONNERVILLE, petit-fils d'esclave, devenu Président de la Chambre Haute.

Serait-ce le signe que l'esclavage a bien été aboli ?

Il a fallu pourtant attendre le 21 mai 2001 pour que la France reconnaisse la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Il a fallu attendre le 10 mai 2006 pour que la France commémore officiellement l'abolition,

1^{er} pas indispensable pour qu'elle puisse reconnaître enfin sa responsabilité historique et morale,

Qu'elle accepte qu'une Nation est plus grande lorsqu'elle reconnaît ses erreurs

Et consacre ainsi pleinement l'abolition.

Pourtant, aujourd'hui encore, ici et ailleurs, l'esclavage persiste.

Chaque année, selon l'Organisation des Nations Unies, 2 millions de personnes sont réduites en esclavage.

En Mauritanie, au Soudan, pullulent les marchés aux esclaves, où des hommes et des femmes sont commercialisés en véritables animaux domestiques.

En Thaïlande, s'étendent les chaînes de la prostitution, faisant de celle-ci un véritable rouage du tourisme.

En Chine, au Vietnam, s'exportent les femmes vers les îles du Pacifique pour y travailler dans des ateliers clandestins à la fabrication de produits destinés aux marchés occidentaux.

En Inde, sont asservis des enfants dans des fabriques de verre non aérées auprès de fourneaux dont la température approche les 1600 degrés, dans des usines de tapis où l'on travaille plus de 20 heures par jour.

En Ouganda, sont forcés des « enfants soldats », âgés de 7 ou 8 ans, à massacrer des villages entiers, par exécutions sommaires, ou lapidations.

Chacun de ces exemples recèle de milliers de martyres.

Chacune de ces souffrances résonne comme autant d'échos d'un temps que nous pensions révolu.

Faut-il en conclure que l'esclavage n'a pas été aboli, parce qu'il s'obstine à exister ?

Monsieur le Bâtonnier, Mesdames et Messieurs, Mes Chers Confrères,

Je veux croire qu'il s'agit là de mortelles métastases d'une maladie historique dont la civilisation peine à se défaire,

D'horribles persistances résiduelles d'un mal dont l'Homme tente cruellement de guérir,

Des détritibus d'un monstre qui s'épuise en souffrant.

En France même, maintenant que l'esclave ne hurle plus, nous pouvons entendre les plaintes des aliénés,

Le servage de ces bonnes... à rien, assignées à résidence,

Avec la complicité honteuse de voisins soudainement si peu méfiants,

La servitude de ces travailleurs clandestins, nichés dans la cave d'un entrepôt de confection,

Avec la complicité de la société de consommation,

Le joug qui pèse sur ces femmes importées d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Europe de l'Est pour marchander leurs corps,

Avec la complicité de la société de consommation... sexuelle.

Ces avilissements sont bien les filles de Mère esclavage.

Pas d'angélisme, l'abolition de 1848 n'a pu suffire, en un instant, à éradiquer ce fléau.

Mais reconnaissons que si l'esclavage persiste encore dans ses formes les plus authentiques, les plus terribles, les plus barbares,

S'il n'y a pas de gradation dans la douleur,

Pas d'échelle dans les souffrances,

Pas de compétition entre les victimes,

S'il n'y a pas de différence de degrés entre ces formes passées et actuelles de l'esclavage,

Il y a bien une différence de nature, puisque l'esclavage est désormais hors la loi.

Il est partout banni, honni, proscrit,

Il est dénoncé, prohibé, censuré, par les mailles de plus en plus serrées d'un arsenal de conventions internationales.

Ce qui constituait autrefois un droit, voire Le Droit, est aujourd'hui un crime, et même Le Crime.

En France, les juridictions condamnent, jamais assez souvent, peut-être trop légèrement.

Mais l'esclavage est dorénavant honteux, caché, déguisé,

Il est fait en toute culpabilité.

En cela, il n'a pas le même sens.

On ne combat utilement que lorsque l'on comprend la nature véritable d'une menace.

Condamner sans nuance, c'est condamner bêtement,

C'est fermer la porte à toute remise en question qui ne soit pas stérile.

Il nous appartient de rappeler que l'esclavage a bien été aboli de nos textes.

Il nous appartient de reconnaître les lents progrès d'une humanité qui apprend dans la douleur.

Sans que cela ne fasse oublier les mots de Victor SCHOELCHER :

« Disons-nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière ».

Mais j'entends déjà les voix de ceux qui parleront d'un esclavage moderne au sens figuré,

Cet état d'assujettissement, de dépendance de l'Homme contemporain aux valeurs de la société:

L'esclavage de l'argent, l'esclavage du tabac, l'esclavage de la mode

Bientôt l'esclavage du temps qui passe, et du temps qu'il fait...

Pauvres nous-mêmes... enfants gâtés de la liberté...

Ehontés de comparer,

Osant trahir l'innommable Histoire en utilisant le même mot pour désigner tous les maux, toutes les souffrances.

N'est-ce pas une forme édulcorée de négationnisme ?

N'est-ce pas cracher sur la mémoire des esclaves ?

N'est-ce pas galvauder une réalité historique que de l'appliquer à ses échos symboliques ?

Car le respect de la mémoire passe par le respect des mots.

Ces mêmes mots qui en donnant un sens, confèrent une identité.

Je ne suis pas une fanatique du langage.

Mais ces mots là sont sacrés, et l'on ne pourra jouer avec, les vulgariser, les utiliser à outrance que lorsque la mémoire de ce qu'ils protègent sera à l'abri de toute atteinte.

Alors, à la question « l'esclavage a-t-il vraiment été aboli ? », j'aurais aimé finir mon discours par un simple « oui », en répondant que nos textes l'ont abrogé...

Mais je garderais un goût amer...

Car je vois grossir des tumeurs malignes dans les esprits

Je ressens que si l'esclavage a été aboli, ce qui en est à l'origine n'a pas disparu de nos consciences

Car pour mettre des chaînes, il faut d'abord retirer à l'Autre sa qualité d'être humain

Avant d'emprisonner son corps, il faut d'abord capturer son âme, le priver de sa liberté d'être différent.

Pour devenir objet, l'esclave s'est d'abord vu nier son humanité

Alors, si abolir, c'est réduire à néant, a-t-on vraiment supprimé la pensée qui mène à l'esclavage ?

Quand le doute pèse sur l'humanité d'autrui,

Que l'égalité devient une simple présomption,

Quand la dissemblance se fait prétexte,

Quel jugement porter sur notre société lorsque le curriculum vitae anonyme est le seul moyen pour que la différence ne devienne pas un vice rédhibitoire ?

Quel jugement porter sur notre société lorsque les contrôles d'identité au faciès sont l'immonde quotidien de certains ?

Lorsque la peur du bruit et de l'odeur vient balayer les espoirs du locataire au dossier pourtant parfait

N'est-ce pas le préalable à l'esclavage ?

Ce regard qui emporte dénégation de l'Autre,

Qui est incapable de lui assigner une place en raison d'un nom ou d'une couleur de peau,

Qui empêche de lui reconnaître notre humanité commune

En stigmatisant l'Autre par sa race, son origine ou sa religion, et non comme un Homme,

En s'arrêtant à ce que les apparences veulent bien laisser croire de ce qu'il est ou de ce qu'il pense,

Il est alors enfermé dans un schéma,

Enchaîné à des préjugés,

On lui refuse sa liberté à penser autrement

Si l'esclavage est la forme la plus achevée, la plus réussie de l'inégalité parmi les hommes, la discrimination en est bien la manifestation contemporaine

L'esclavage a porté l'inhumanité en valeur universelle.

C'est pourtant, 160 ans plus tard, la même inhumanité qui mène à cet esclavage en pièces détachées qu'est la discrimination.

C'est la même mécanique de penser qui animait hier l'esclavage et qui fait aujourd'hui tourner les rouages de la discrimination.

Alors, est-on vraiment à l'abri de ce qui pourrait sortir de ce ventre fécond ?

Des résurgences issues de cette même matrice?

Est-ce que ce n'est pas dans cet atroce préalable que résident les germes du mal ?

En cela, l'esclavage n'a pas été réduit à néant, il n'a pas été aboli.

Et l'on ne peut voter de loi au Parlement pour éradiquer ce qui se loge dans les esprits

On ne peut que poser petit à petit des cailloux pour le combattre en l'Autre, en soi,

En éduquant les pensées,

En chassant les croyances fondées sur l'apparence,

Pour que l'abolition soit une véritable mise à néant, pleine, entière, irréversible.

L'esclavage sera vraiment aboli lorsqu'il aura été abrogé non seulement de nos textes mais aussi de nos esprits.

Dans notre France si fière de son humanisme, n'oublions pas ce qui a rendu possible l'esclavage.

Car tel qui se croit libéré de ses préjugés n'en est souvent pas exempt...

Cette bataille, Gaston MONNERVILLE l'a menée de façon exemplaire,

Luttant perpétuellement pour la liberté et la tolérance.

A nous, Avocats, d'en être la veille permanente.

A nous, Avocats, de poursuivre le combat.

Sabrina GOLDMAN
Avocat au Barreau de Paris
Ancien Secrétaire de la Conférence